



Lettre

Numéro 40 | Mai 2021

Anachronismes

Ce début du 21^e siècle est marqué par trois événements majeurs :

- La prise de conscience de l'urgence climatique : plus personne ne conteste que la catastrophe soit là et qu'il faille tout faire pour en limiter les effets ;
- La pandémie, avec son cortège de décès, de troubles sanitaires, économiques, sociaux et psychologiques : le monde d'après ne doit pas ressembler au monde d'avant ;
- Le besoin de régénérer la démocratie : il faut donner la parole aux citoyens autrement que par l'usage d'un bulletin de vote une fois tous les cinq ans.

Mais ce qui bouleverse nos existences semble ignoré par les promoteurs immobiliers, les géants du BTP et, malheureusement par les aménageurs. Ils poursuivent en toute quiétude des programmes élaborés il y a cinq ou dix ans, voire plus.

Nous avons dans notre arrondissement au moins deux exemples de cet urbanisme anachronique : le projet dit A7/A8 de la gare d'Austerlitz et l'aménagement de Bruneseau-Nord.

Nous avons donné notre appréciation sur le projet Nouvel R retenu pour Bruneseau-Nord dans notre Lettre n°39 de décembre 2019.

À la gare d'Austerlitz, dans la foulée de ce qui a été fait à Saint-Lazare et de ce qui est encore en discussion pour la gare du Nord, sous prétexte de moderniser et d'accroître la capacité de la gare, c'est en fait une opération purement financière qui se prépare. Kaufman & Broad, Altarea, Indigo, Élogie et SNCF Gares & Connexions ont ensemble déposé une demande de permis de construire portant sur plus de 90 000 m² de plancher : 52 146 m² de bureaux, quand le nombre de bureaux vides ne cesse d'augmenter, 24 652 m² de commerces, dont une partie sera confinée en sous-sol, et seulement 11 563 m² de logements, alors que les besoins sont immenses, notamment pour le personnel de la Pitié-Salpêtrière. On annonce 8 000 m² végétalisés, mais à peine 555 m² en pleine terre. Les chaussées revêtues de pavés non jointifs, qui laissent passer l'eau, sont considérées comme des espaces verts, et le reste est sur les balcons ou les toits !

La SNCF prévoit que le nombre de passagers passera d'environ 20 millions par an aujourd'hui à plus de 45 millions après l'arrivée du TGV. On se demande comment ils trouveront leur quai dans un espace envahi par des stands commerciaux. Si elle est réalisée conformément au projet actuel, cette opération n'apportera rien aux usagers du train. On semble oublier qu'Austerlitz est d'abord une gare.

En revanche, la pollution liée à la circulation routière (dépose des voyageurs, desserte de l'hôtel, nuisances sonores ...) sera importante. La densification créera de nouveaux îlots de chaleur.

Plusieurs associations, dont ADA13, ont fait valoir ces arguments lors de l'enquête publique. Nous remarquons que celle-ci s'est déroulée en juillet 2020, à un moment évidemment peu propice au débat et à la concertation. Cela n'a pas empêché le préfet de région d'accorder le permis de construire en décembre. Mais il n'est pas trop tard. Nous demandons une remise à plat du projet afin de concilier la modernisation nécessaire des espaces ferroviaires et des services aux usagers des transports avec la sobriété environnementale que la situation climatique exige tout en prenant en compte les réels besoins des habitants en termes d'espaces de nature et de logements. Un recours a été déposé par une association de riverains. Les politiques ont eux aussi leur mot à dire. Qu'en pensent nos élus ?

Pierre Deblock ■



De nombreux événements sont organisés dans Paris pour rendre hommage aux militants et militantes, mais aussi aux anonymes du peuple parisien qui se sont mobilisés pour instituer et défendre la Commune de Paris. Le 13^e tient une place importante dans cette histoire, avec les derniers résistants de la Butte aux Cailles. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas si tous les événements pourront se tenir. Connectez-vous sur le site de la Ville.

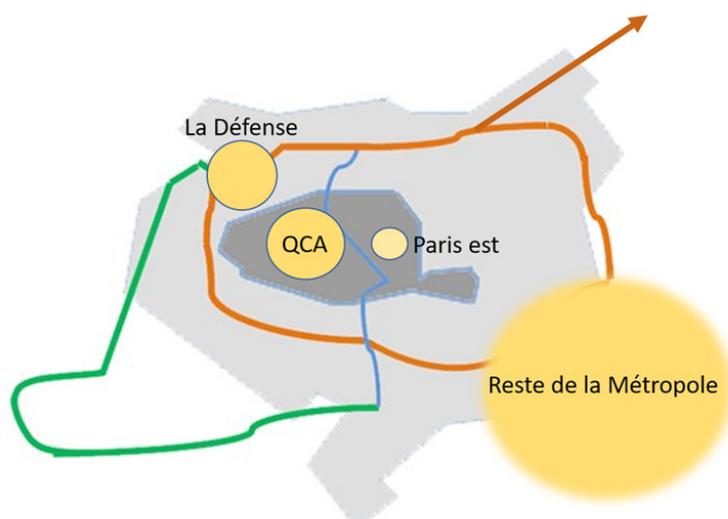
aménager,
bâtir,
créer...

ACTUALITÉ URBAINE

COUP DE FROID SUR LE TERTIAIRE FRANCILIEN

Le marché de l'immobilier d'entreprise, en particulier le marché de bureaux, va connaître une crise notable. C'est en tout cas ce que prédisent les spécialistes des marchés immobiliers. En période de crise, cela peut être purement intuitif. Ce fut le cas lors de la crise de 2008 qui était d'ailleurs liée à un crash du financement immobilier et qui a pris, contre toute attente, une dimension mondiale. Cette fois, l'aspect systémique de la crise n'échappe à personne, puisque son origine est liée à un choc sanitaire interminable, inédit dans l'histoire contemporaine.

Mais si on centre l'analyse sur le marché immobilier de l'Île-de-France, force est de constater que les déterminants de cette situation ne sont pas seulement conjoncturels, donc liés à la crise sanitaire, mais structurellement liés à des évolutions lourdes de l'immobilier francilien. Avec le rôle clef joué par la structuration rapide du Grand Paris. Les tendances sont évidentes et se résument bien dans une série de chiffres-clés qui caractérisent l'état des lieux du tertiaire francilien.



Une idée schématique des surfaces de bureaux existantes sur la Métropole du Grand Paris

L'Île-de-France cumule 54 millions de m² d'un secteur tertiaire où les bureaux représentent l'immense majorité du parc d'entreprise. La Métropole du Grand Paris en compte à l'instant T de cet inventaire 38,5 mil-

lions de m² qui se répartissent comme suit : 6,5 millions de m² pour le quartier central des affaires (QCA) de l'Ouest parisien (8,5 millions de m² pour l'ensemble de la capitale), 6 millions de m² pour la Défense, 24 millions de m² pour le reste de la métropole.

Un zoom sur les 24 millions restants montre qu'ils sont, pour l'essentiel, regroupés sur des quartiers d'affaires répartis sur la première couronne qui sera desservie par le Grand Métro en construction.

Or, c'est précisément le long de ce réseau qui comptera 68 gares que se joueront à terme les nouveaux équilibres - autrement dit les rapports de compétition - entre les pôles tertiaires. Sachant que, pour le moment, seulement la moitié de ces gares, soit une trentaine, seront dotées de pôles urbains assimilables à des centres d'affaires. Ils cumuleront dans quelques années plus de 5 millions de m² de surfaces construites, dont plus de la moitié seraient des surfaces de bureaux, en dépit de l'engagement des promoteurs à construire plus de logements que de bureaux.

Mais il n'y a pas que des projets « GPE » dans les perspectives opérationnelles. On recense en tout environ 200 projets de complexes immobiliers répartis sur l'ensemble de la Métropole, dont une proportion inconnue reste encore dans les cartons. Il est clair que beaucoup vont y rester, vu la conjoncture, mais pour donner un ordre de grandeur ils représenteraient autour de 14 millions de m², dont on pourrait extrapoler au total, y compris les projets du Grand Métro, autour de 7 millions de m² de bureaux. C'est presque l'équivalent du parc parisien actuel.

Quelle que soit la précision de ces chiffres, qui vont certainement bouger, on en arrive à la conclusion que l'offre est structurellement pléthorique conduisant à une très forte concurrence à l'intérieur de la Métropole, qui n'est pas forcément souhaitable. Ce qui par ailleurs aurait un effet bénéfique sur les prix, mais c'est un autre débat.

Et puis, comment ne pas l'oublier, il y a la conjoncture qui pèse sur la demande réelle.

Elle est particulièrement incertaine pour le secteur de l'immobilier. L'indicateur instantané qui permet de mesurer le ralentissement accidentel de l'économie est le marché du bureau en location. Il s'est effondré

ACTUALITÉ URBAINE

en 2020 d'au moins 40 % sur l'ensemble de l'Île-de-France, un peu plus sur Paris. Cette dépression était dans l'ordre des choses, elle a été aggravée par la montée irrésistible du télétravail. Ce déterminant conjoncturel a toutes les chances de se changer en tendance lourde puisque les experts s'accordent à penser qu'il va se traduire par une baisse de l'ordre de 20 % des surfaces de bureaux à construire.



À ce stade de l'analyse, il convient toutefois de relativiser ce sombre diagnostic en considérant les chiffres étonnants de la Défense. Le Quartier d'Affaires Européen se porte on ne peut mieux.

En effet, les statistiques font apparaître une croissance de 32 % pour l'achat et la location de bureaux. Avec un nouveau bouquet de tours, par exemple The Link qui va proposer un nouveau siège pour Total sur 130 000 m² et plus de 200 mètres de hauteur (sur des tours jumelles). Les autres constructions ont pour nom Landscape, Trinity, Hekla, Eria. Mais le plus intéressant est de noter que l'offre s'est adaptée avec le développement rapide d'un « marché gris » de la sous-location qui a permis de maintenir un remplissage décent. Les investisseurs et les promoteurs restent sur leur lancée, confiants dans l'avenir de ce quartier mythique qui va bénéficier de nouvelles liaisons par le GPE et le RER Éole.

Cependant, cet exemple est l'exception qui confirme une règle qui va s'installer : celle de l'adaptation au marché avec un corollaire qui est la flexibilité de l'offre. Elle impose visiblement de réduire la voilure des constructions nouvelles, en particulier sur Paris, pour tirer le meilleur profit de ce qui existe déjà et qui ne demande qu'à redevenir compétitif sur l'ensemble du tissu urbain de la capitale. Ce n'est pas que du bon sens, cela repose sur trois tendances émergentes : la diminution des surfaces du fait de l'explosion du télétravail, les

préférences affichées par les salariés pour des bureaux intégrés dans le tissu urbain, enfin, le fait que l'offre actuelle est déjà largement portée par la rénovation de l'existant, avec la rénovation des espaces de travail, plus modulables et plus adaptés au coworking.

Sur ce dernier point, la Ville de Paris affiche une position plus radicale en portant la transformation de quatre sites de bureaux en logements. Il s'agit d'une niche intéressante, mais les architectes sont réservés sur ce type d'opérations, pour des raisons techniques et financières. Ils ne refuseront pas en revanche de piloter ces chantiers exceptionnels et qui le resteront. Il y a



donc un gisement de bureaux à rénover sur tout Paris. Ils correspondront aux besoins de multiples entrepreneurs accros aux nouveaux modes de travail.

Restons sur Paris pour conclure. Vu ce qui précède est-ce bien raisonnable de porter des grands projets comme Le Triangle, Bercy-Charenton et Bruneseau Nord, Austerlitz pour ne citer que ceux-là ? Ils représentent des centaines de milliers de m² qui ne trouveront peut-être pas le succès espéré. Mais après tout ce sont les promoteurs qui prennent les risques . . .

Mais est-ce bien cohérent de la part d'une municipalité qui affiche ses convictions écologiques tout en ignorant les oppositions argumentées des associations de protection de l'environnement, par exemple contre les tours de Bruneseau Nord et le projet d'Austerlitz dans le treizième ?

Rappelons que la Ville s'est engagée pour la révision, en cours, du Plan local d'urbanisme qui sera forcément révolutionnaire puisqu'il sera « bioclimatique ».

Alors, cette révolution, c'est seulement pour demain ?

Emmanuel Leguy ■

PS : les statistiques de fin 2020 proviennent du Moniteur, d'Immostat et de la Revue du Grand Paris.

aménager,
bâtir,
créer...

VIE DU TREIZIÈME

La Commune n'est pas morte

L'Association des amis de la Commune, fondée en 1882, s'est installée en 1979 dans le quartier de la Butte-aux-Cailles. Antérieure aux syndicats, elle est la plus ancienne organisation ouvrière. Au départ, c'était une fraternité, destinée à apporter des secours aux communards de retour de déportation et à leurs familles. L'association a voulu depuis sa création prolonger l'œuvre de la Commune et ses avancées sociales. Elle milite pour la démocratie directe, l'insertion des étrangers, l'émancipation des femmes, la laïcité, la protection sociale. Implantés internationalement, les Amis de la Commune sont issus du monde du travail, de l'enseignement et de la recherche. On trouve aussi parmi eux de simples citoyens qui s'intéressent à l'histoire politique et sociale. Depuis l'origine, l'association organise tous les 18 mars une commémoration au mur des Fédérés, des visites des lieux de mémoire, des expositions et des conférences-débats. Elle dispose aussi d'un dépôt d'archives et d'un important fonds documentaire. L'association a obtenu qu'une place voisine de son local soit baptisée «place de la Commune de Paris».

La Butte-aux-Cailles demeure dans l'histoire comme un lieu stratégique des événements de 1871. Dans ce quartier, devenu bastion des insurgés, des barricades se dressent. Dès le 4 mars, quatre bataillons de Fédérés attaquent la Manufacture des Gobelins tenue par des sergents de ville afin de se procurer des munitions. Les gardes nationaux du 13^e s'y emparent de plus d'un million de cartouches qui y sont entreposées. Fin mai, lors de la semaine sanglante, une vingtaine de canons versaillais pilonnent le 13^e depuis la place Denfert.

Le général Wroblewski défend la butte, en la fortifiant contre l'attaque



des Versaillais, avec 3 000 à 4 000 hommes « tous enfants du XIII^e et du quartier Mouffetard, indisciplinés, indisciplinables, farouches, rauques, habits et drapeaux déchirés, n'écouant qu'un ordre celui de marcher en avant » (Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*). Le

quartier général a été installé sur la place d'Italie, protégée un temps par le pont d'Austerlitz qui était sécurisé. Le 25 mai les Versaillais s'emparent de la gare aux marchandises du chemin de fer d'Orléans. Ils franchissent aussi les ravins de la Bièvre et attaquent de front et de flanc la Butte aux Cailles, à travers enclos et jardins. Les barricades tombent. Après trente-six heures de combats meurtriers les derniers défenseurs doivent céder la place et beaucoup d'entre eux sont arrêtés ou massacrés. Wroblewski, privé d'hommes, continue à se battre. Il réussit à se réfugier en Angleterre.

La participation à la Commune a été massive dans ce quartier populaire. Parmi ces hommes et femmes, quelques figures du 13^e se sont illustrées :



Léo Frankel, ouvrier bijoutier de nationalité hongroise, est un des quatre élus du 13^e à la Commune, bien qu'il soit étranger, car on lui reconnaît la qualité de citoyen au service de la collectivité. Nommé délégué au travail, Frankel amorce les très importantes réformes sociales inscrites dans le programme de la Commune, notamment l'interdiction du travail de nuit pour les ouvriers boulangers. Blessé sur une barricade pendant la semaine sanglante, il réussit à se réfugier en Angleterre, où il rencontre Karl Marx. Revenu à Paris, il collabore à plusieurs journaux dans lesquels il écrit en plusieurs langues.



Émile Duval, ouvrier fondeur, est un blanquiste et une illustre figure du mouvement ouvrier. Il avait animé les grèves des fondeurs pour la journée de 10 heures (au lieu de 12). Il est membre du club démocrate socialiste du 13^e et adhérent de l'Internationale. Garde national lors du premier siège de Paris, il participe aux mouvements insurrectionnels et organise la 13^e légion. Il est alors le principal dirigeant de l'arrondissement dont il devient maire le 26 mars. Il

est à ce moment nommé général. Le 3 avril, Duval commande une des trois colonnes qui marchent sur Versailles. Il est fait prisonnier et exécuté. Il laisse une image de « brave », de « conducteur de foule » très apprécié dans le 13^e. Après son décès la Commune donne son nom à la place d'Italie.

VIE DU TREIZIÈME



Jean-Baptiste Chardon, ouvrier chaudronnier aux ateliers du Paris Orléans est lui aussi un des quatre élus du 13^e à la Commune. En 1870, il est plusieurs fois condamné à de la prison pour des propos jugés séditeux. Il est blanquiste, membre actif du club démocrate socialiste, adhérent de l'Internationale.

Élu capitaine au 133^e bataillon de la Garde nationale, il prend part aux combats. Condamné à mort par le conseil de guerre en 1872, il réussit à se réfugier en Suisse grâce à la complicité de ses camarades cheminots. Revenu en France après l'amnistie, il finit sa vie à

Vierzon et décède à l'âge de 59 ans.



Léo Melliet. Clerc d'avoué, il est l'un des fondateurs du Club démocrate socialiste du 13^e arrondissement. Nommé adjoint au maire du 13^e après le 4 septembre, il est l'un des signataires de l'Affiche rouge du 6 janvier 1871 qui dénonce « la trahison » du gouvernement du 4 septembre et proclame : « Place au peuple ! Place à la Commune ! ». Il est élu à la Commune dans le 13^e. Condamné à mort par contumace en 1872, il réussit à franchir la frontière grâce à un passeport que lui procure Edmond Turquet, député de l'Aisne, à qui il avait sauvé la vie le 19 mars. Réfugié en Écosse, il enseigne

à Glasgow et à l'Université d'Édimbourg. Rentré en France après l'amnistie, il est élu député du Lot et Garonne en 1898.



Marguerite Victoire Tinayre est membre de l'Association internationale des travailleurs. Avec Louise Michel et des fouriéristes, elle fait partie des fondateurs de la coopérative de consommation Les équitables de Paris. Institutrice et auteur d'ouvrages de pédagogie, elle réorganise les écoles de filles. La Commune la nomme inspectrice des écoles de filles du 12^e arrondissement. Après la défaite de la Commune, elle réussit à s'exiler en Hongrie où elle continue à enseigner. En 1874, le Conseil de guerre la condamne par contumace à la déportation.

Grâciée en 1880, elle revient en France

Elle habitait rue de Gentilly (aujourd'hui rue Abel Hovelacque).

On peut citer aussi Octavie Tardif, membre de l'AIT et dirigeante de l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, qui demande avec Élisabeth Dmitrieff à la Commission du travail de la Commune la création d'ateliers pour les femmes.

À l'occasion du 150^e anniversaire, les Amies et Amis de la Commune ont préparé des célébrations destinées à rappeler et à mettre en valeur l'insurrection de 1871, l'œuvre démocratique et sociale de la Commune et la résistance héroïque des Parisiens. L'objectif est aussi d'impulser par ces souvenirs les luttes actuelles. La crise sanitaire oblige à revoir cet ambitieux programme et à limiter les manifestations prévues.

Brigitte Einhorn ■

Des gestes de mémoire

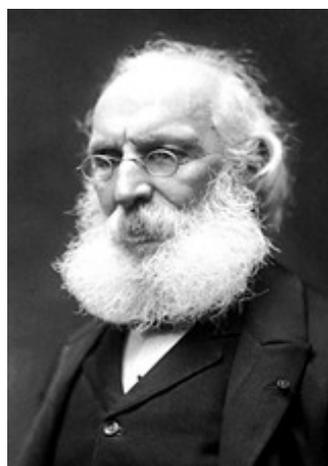
À l'initiative de la Société d'histoire et d'archéologie du 13^e, deux gestes de mémoire sont réalisés au cours de ce printemps.

Le 8 mars, sur la grille d'entrée du jardin du mail de Bièvre, a été dévoilée une plaque en hommage à **Camille Claudel**, qui eut son atelier boulevard d'Italie (aujourd'hui boulevard Auguste-Blanqui) et y vécut de 1888 à 1899.

On peut juste regretter que cette manifestation se soit déroulée dans la plus grande discrétion, crise sanitaire oblige...



La Société d'histoire et d'archéologie a programmé une conférence pour évoquer **Frédéric Passy**, intellectuel pacifiste, anticolonialiste et féministe. Il partagea avec Henri Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge, le premier prix Nobel de la paix en 1901. Frédéric Passy est né dans le 13^e en 1822, rue des Gobelins.





aménager,
bâtir,
créer...

ACTUALITÉ URBAINE

Crise sanitaire, hausse du chômage chez les jeunes parisiens

L'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) a été chargé par la mairie de Paris d'étudier l'impact de la crise sanitaire sur l'économie.

Les chiffres dans la capitale pour l'année 2020 sont inquiétants. En France, le taux de chômage a augmenté de 8 % pour la seule catégorie A (recherche active). Cette hausse atteint 16 % à Paris. La capitale voit aussi le taux de chômage des moins de 25 ans bondir (+ 31,8 %) alors que l'augmentation est de 8,9 % en France. Ils sont les plus touchés,

avec 2 653 jeunes supplémentaires parmi les demandeurs d'emploi recensés à Paris.

Inaccessible aux moins de 25 ans, le RSA est en forte hausse chez les 25-40 ans qui représentent 63 % des 9 000 nouveaux bénéficiaires enregistrés : + 15 % à Paris en 2020, contre + 8,5 % en France. On ne sait pas grand-chose de la situation des étudiants qui ont perdu leur petit boulot et ne parviennent plus à payer leur loyer. Tous ne sont pas rentrés chez leurs parents...

Le nombre des offres d'emplois durables a chuté de 35 % à Paris contre 17 % en France, avec 62 080 offres d'emploi en moins entre fin

2019 et fin 2020. Cette situation est en majorité expliquée par la nature des secteurs d'activité les plus touchés, notamment le tourisme, la restauration et la culture.

« L'État providence », tant décrié, a amorti le choc. Les entreprises parisiennes ont reçu 1,34 milliard d'euros de la part de l'État. En avril 2020, 644 000 salariés travaillant à Paris ont été indemnisés grâce au chômage partiel. Il y a certes eu des créations d'entreprise, pour la livraison de biens à domicile et le e-commerce, mais ce sont souvent des emplois précaires et mal rémunérés.

BONNE NOUVELLE : UN PEU DE CONCRET POUR LA FUTURE MÉDIATHÈQUE DU SUD DU 13E.

Jérôme Coumet, maire du 13^e, a présenté au Conseil de Paris, lors de la séance du mercredi 3 février, une délibération visant à attribuer le nom de la grande écrivaine et féministe Virginia Woolf à la future bibliothèque-médiathèque qui sera située dans la ZAC Paul-Bourget.

La bibliothèque aura une superficie de 1 000 m². Sa réalisation s'inscrit dans le cadre de la démarche « Paris ville inclusive ». Cela signifie que les espaces de la bibliothèque pourront être partagés pour accueillir des activités culturelles et citoyennes des associations locales. L'établissement, situé à la porte d'Italie dans le quartier

Paul-Bourget, quartier prioritaire de la politique de la ville et qui connaît actuellement une importante réhabilitation, portera un enjeu fort de mixité des publics, de développement de liens entre les classes d'âge et de cohésion sociale.

L'ouverture de la bibliothèque-médiathèque est prévue pour 2024. Cet équipement était déjà inscrit dans les projets municipaux dès le début de la précédente mandature. Nous nous félicitons de ce qu'il se concrétise. Nous sommes cependant certains que la bibliothèque sera très vite trop petite, et nous espérons qu'elle sera dotée du personnel spécialisé en effectif suffisant.

Budget participatif

Pour cette édition, le système du budget participatif est modifié en profondeur. Le calendrier reste classique :

- **Du 4 au 28 février : dépôt des projets sur le site internet du budget participatif.**
- **Entre le 1^{er} et le 26 mars : examen de la recevabilité des projets par les services de la Ville.**
- **Au printemps, possibilité de regroupement de projets similaires, « coconstruction ».**
- **A l'automne : trois semaines de vote.**
- **Il y aura 57 lauréats pour les projets d'arrondissement (soit une moyenne de 3 par arrondissement) et 2 projets « Tout Paris ».**

Nous ne connaissons pas encore le montant du budget réservé à cette opération. Les projets d'arrondissement ne doivent pas dépasser deux millions d'euros. Pour ceux qui sont à l'échelle de Paris, une thématique est imposée : « Imaginer le Paris de demain ».

Les projets devront avoir une ambition de solidarité et « permettre de mieux supporter les épisodes qui bouleversent nos vies ».

Depuis 2018, les projets d'aménagement de grande ampleur ne sont plus acceptés mais les petits projets d'équipement de l'espace public (arceaux vélos, mobilier urbain, agrès sportifs...) restent éligibles.

Le vote se fera comme d'habitude dans des urnes. Le vote

par Internet, autrefois accessible avec un simple mail, nécessitera d'être détenteur de la « carte citoyenne ».

Une importante nouveauté réside dans la possibilité d'exprimer sa désapprobation. Un projet qui ne semble pas pertinent ou bon pour un quartier pourra récolter des votes de rejet. Cela permettra d'éviter que des petits groupes bien organisés fassent passer un projet ayant un intérêt contraire à la volonté générale.

ADA13 a toujours dit que des investissements comme la rénovation des sanitaires des écoles, l'insonorisation des cantines ou l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, devaient être faits sans qu'il soit besoin de les faire voter par les habitants. Nous espérons que la nouvelle procédure permettra d'éviter cela.

Cette nouvelle procédure va entraîner une diminution du nombre de projets lauréats. C'est plutôt une bonne nouvelle et une assurance qu'ils seront réalisés dans un délai raisonnable. En effet, quand on consulte le site du budget participatif, on constate que de nombreux projets annoncés comme « gagnants » en 2017 ou 2018 n'en sont qu'à des phases d'étude, trois ou quatre ans après leur adoption !

Enfin, le calendrier prévoit qu'une commission composée d'élus et de citoyens dressera la liste des projets soumis au vote des Parisiens. Ces dernières années, les représentants des citoyens étaient un délégué par conseil de quartier et un membre de notre association. Nous espérons que cette formule sera reconduite.

À PRG, la concertation est en panne.

Paris-Rive gauche est la première et la seule opération d'aménagement où l'on a appliqué la Charte de la concertation du ministère de l'Environnement de 1996. Un comité permanent de concertation réunit plusieurs associations et conseils de quartier, la Semapa et la Ville de Paris.

Pendant plusieurs années, la concertation a été productive. Les aménageurs savaient sur quels points allaient porter nos questions et nos critiques et en tenaient compte. La Ville nous entendait et avait décidé de faire plus de logements et moins de bureaux.

Mais aujourd'hui, la concertation est à l'arrêt. Depuis plus d'un an, plus aucune réunion de groupes de travail malgré nos demandes. Nous avons en particulier demandé que soit créé un groupe « rétroviseur » pour évaluer ce qui avait été déclaré « innovant » il y a quelques années. Aucune réponse.

Les opérations récentes, conduites sous la forme d'appels à projet, laissent les mains libres aux promoteurs, bâtisseurs et financiers. Les enjeux climatiques et la crise sanitaire font cependant grandir de nouveaux défis. Il faut que la réflexion urbaine soit repensée en profondeur. Cela ne peut se faire qu'avec les citoyens et leurs associations.

(article d'Ada13 publié dans Treize urbain, magazine de la Semapa)

aménager,
bâtir,
créer...

VIE DU TREIZIÈME

Hommage à Maité Mathieu

Maité Mathieu, qui vient de mourir le 16 février à l'âge de 92 ans, était l'épouse de Gilbert Mathieu, chef du service économie du Monde pendant onze ans, disparu prématurément en 1980. Tous deux militaient dans le 13^e arrondissement où ils habitaient. Plus particulièrement, Maité Mathieu a mené les actions pour le logement, les droits des femmes et des migrants, le syndicalisme des familles, la défense des consommateurs. Adhérente de l'Union de la gauche socialiste, puis du Parti socialiste unifié (PSU), elle a ensuite rejoint le Parti socialiste. En 1974, elle a été élue dans le 13^e comme suppléante du député Paul Quilès.



Catholiques pratiquants, Maité Mathieu et son mari étaient membres de la paroisse Saint-Hippolyte, confiée à la mission de France qui y accueillait des prêtres-ouvriers et qui était connue pour son ouverture aux laïcs. Outre les actions sociales, les paroissiens étaient solidaires des travailleurs nord-africains et dénonçaient les tortures pratiquées pendant la guerre d'Algérie.

Dans les années 1960 un réseau de paroissiens s'était constitué, rassemblant dans une mobilisation commune la population ouvrière et les nouveaux habitants de ces quartiers en pleine rénovation. Dans ce contexte d'action et de réflexion se rencontraient des sociologues, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des journalistes. Il y avait beaucoup de couples et parmi eux le couple Planchais, Jean, également journaliste au Monde, et Agnès, militante féministe, qui a participé à la création en 1964 de notre association Ada 13, mobilisée sur les questions d'urbanisme, de cadre de vie et de démocratie participative.

Vivre confiné, mais dans quel logement ?

La crise souligne combien un logement de qualité est essentiel. Vivre le couvre-feu dans un logement surpeuplé, mal isolé ou, pire, sans logement, est insupportable.

Avec le chômage partiel et la disparition des petits boulots qui permettent de compléter les revenus, les impayés de loyers se multiplient.

Les bailleurs sociaux, c'est-à-dire les organismes d'HLM, ont en général joué un rôle d'amortisseur. Ils sont à l'écoute, mais ils sont les seuls à jouer ce rôle, notent aussi bien la Fondation Abbé Pierre et l'Observatoire français des conjonctures économiques.

Le logement dit social, c'est d'abord des prix abordables, pour les plus démunis, mais aussi pour les familles de la « classe moyenne », en particulier dans les zones dites tendues, où le montant des loyers et le prix du mètre carré pour l'achat sont inaccessibles.

Dans ce contexte, Paris fait figure d'assez bon élève. Depuis 2001, le pourcentage de logements sociaux est passé de 13 à 22. L'équipe récemment élue ambitionne de porter ce chiffre à 25 en 2025 et 30 en 2030. Ce pari est risqué en raison de la rareté et du prix du foncier.

Cependant, la quantité n'est pas la seule question. La diversité est indispensable pour la cohésion sociale et la stabilité. Quand le Parlement discute de « séparatisme » sur des questions religieuses, il devrait aussi penser aux discriminations dues aux différences sociales entre quartiers.

À Paris, les logements sociaux sont concentrés dans les 13^e, 19^e et 20^e arrondissements. Il est vrai que des progrès ont été réalisés : dans le 7^e arrondissement, le nombre de logements sociaux a été multiplié par deux. Mais quand on part de 3 % on arrive seulement à 6 % !

Reste le problème de la qualité de l'offre. Il existe quatre catégories de logements aidés, accessibles selon le niveau de ressources. Il ne faut en privilégier aucune. Nous avons besoin de logements pour les démunis, mais aussi pour les personnels de santé, pour les enseignants, pour tous les cadres moyens qui quittent Paris parce que le logement privé est trop cher.

Paris ne doit pas devenir un ghetto de riches.

Le comité de rédaction

Françoise Cellier
Pierre Deblock
Brigitte Einhorn
Emmanuel Leguy
Catherine Marin
Martine Rigoir
Françoise Samain

Conception graphique

Julien Chilou

Impression

Graphirel
01 45 81 23 83

Association pour le développement et l'aménagement du 13^e arrondissement

5, avenue de la Sœur-Rosalie
75013 Paris
Tél. : 01 45 3519 02
Courriel: ada13@ada13.com
Twitter: @Ada13Paris
Site: www.ada13.com
N° ISSN: 1968-780X

Directeur de la publication :
Pierre Deblock

